



FLASH INFO

Indemnisation des jours CET 2024

L'UFAP UNSa Justice vous informait dans son flash info du 5 février dernier, qu'en raison de l'instabilité politique et des contraintes budgétaires, la DAP avait donné des consignes aux DISP pour reporter le paiement des jours de CET 2024, sur la paie du mois d'avril 2025.

Le budget 2025 enfin voté, nous avons été informés que le paiement de ces jours serait avancé d'un mois, à savoir fin mars 2025.

Sans l'intervention de l'UFAP UNSa Justice, rien n'aurait garanti que ces nouvelles directives ne soient passées, l'administration n'étant pas tenue par ces délais.

Une décision de bon sens, les Pénitentiaires n'ont pas à pâtir des contraintes budgétaires !

L'UFAP UNSa Justice au plus près du terrain.



FLASH INFO
Indemnisation des
jours CET 2024

L'UFAP UNSa Justice vous informe, qu'en raison de contraintes budgétaires, la DAP a donné des consignes aux DISP pour reporter le paiement des jours de CET 2024, sur la paie du mois d'avril 2025.

Lorsqu'il s'agit de payer aux personnels ce qu'il leur revient de droit, tous les prétextes sont bons pour retarder l'échéance.

A contrario, les décisions allant à l'encontre des agents publics tels que : le gel de la valeur du point d'indice, la suppression de la GIPA ou la baisse de la rémunération en cas de congés maladie sont, elles, d'application immédiate !

L'UFAP UNSa Justice au plus près du terrain.

Le 5 février 2025
La Fédération

Le 26 février 2025

La Fédération